

Annuaire

2015



LEXAVOUÉ

SOCIÉTÉS D'AVOCATS

Lexavoué : vos correspondants en première instance et en appel

Avec ses 45 avocats, ses 70 collaborateurs, clerks et assistants, Lexavoué est présent à travers la France au siège de 20 juridictions métropolitaines.

Les avocats de Lexavoué sont des experts de la procédure. Ils interviennent devant l'ensemble des juridictions civiles et commerciales de leur ressort, en tant qu'avocats plaidants, avocats postulants ou interlocuteurs directs. Ils traitent les dossiers aussi bien en première instance qu'en appel et jusqu'à l'exécution effective des décisions.

Forts de leur connaissance de la jurisprudence, des juridictions locales et de leur maîtrise des procédures, notamment d'appel, les avocats de Lexavoué apportent les réponses les plus appropriées aux problématiques contentieuses de leurs clients.

Tout en offrant des prestations de haut niveau, Lexavoué propose un barème avec des tarifs clairs qui tiennent compte des contraintes de coût des clients.

“

*Nos avocats
sont des experts
du contentieux,
notamment devant
les Cours d'appel,
mais aussi du conseil
précontentieux.*

”

Les compétences

Conduite de la procédure devant tous les degrés de juridiction

- postulation
- plaidoiries
- démarches, assistance aux expertises
- rédaction d'écritures
- consultations sur les moyens de procédure

Les avocats de Lexavoué interviennent spécialement en première instance dans les contentieux familiaux, de construction, de réparation de préjudices corporels et commerciaux

Coordination et centralisation de contentieux multiples grâce à :

- vingt implantations dans la France entière
- des rapports centralisés pour tous les contentieux en cours
- l'homogénéité de la gestion des contentieux multiples

Modes alternatifs de règlements des différends

- droit collaboratif
- accompagnement à la médiation

Quinze associés du Groupe sont adhérents à l'association des praticiens du Droit collaboratif et les avocats de Lexavoué sont formés aux modes alternatifs de règlements des litiges.

Le comité directeur

La gouvernance de Lexavoué

Le modèle de gouvernance de Lexavoué renforce son esprit d'équipe et permet d'offrir à ses clients le meilleur service possible.

La mise en commun de réflexions, la mutualisation des compétences, le partage de moyens matériels permettent à Lexavoué d'apporter à ses clients les solutions les plus adaptées sur l'ensemble du territoire.

Les associés de Lexavoué ont délégué l'autorité et la direction du groupe à un comité de direction élu. Celui-ci est aidé par un comité d'orientation qui a pour mission d'être une force de proposition pour les orientations du groupe et son développement.

Comité Directeur



Matthieu Boccon-Gibod
Président

Lexavoué Paris et Versailles
m.boccon-gibod@lexavoue.com



Philippe Leconte
Directeur Général

Lexavoué Bordeaux
ph.leconte@lexavoue.com



Romain Laffly
Directeur Général

Lexavoué Lyon
r.laffly@lexavoue.com

Le comité scientifique

Le comité technique et scientifique de Lexavoué

Lexavoué a créé avec le concours du Professeur Cyril Nourissat, un comité technique et scientifique. Le Professeur Nourissat assure pour Lexavoué la veille juridique et contribue à la formation permanente des associés et collaborateurs.

Il assiste et apporte son conseil aux associés dans les litiges à fort enjeu ou sériels.

Cette diversité des offres que sont la connaissance pratique, la veille universitaire, la maîtrise de la voie amiable en plus de la maîtrise de la voie contentieuse, permettent ainsi aux clients Lexavoué une réflexion stratégique optimale sur l'ensemble des voies judiciaires ou extra-judiciaires possibles.



Cyril Nourissat

Professeur agrégé des facultés de droit

c.nourissat@lexavoue.com

Les fonctions supports



Catherine Grimaud

Office Manager

Lexavoué Grenoble
+33 (0)4 76 87 66 30
office.manager@lexavoue.com

Angeline Levier

Responsable comptable

+33 (0)7 78 12 89 54
a.levier@lexavoue.com

L'étude d'huissiers de justice partenaire de Lexavoué

Le partenariat avec l'étude d'huissiers de justice VBP

Lexavoué a, dès sa création, conçu une offre de pilotage et de gestion des contentieux multiples sur l'ensemble du territoire.

Cette offre « multi-contentieux » est destinée aux cabinets d'avocats et aux institutionnels devant gérer sur l'ensemble du territoire, des contentieux récurrents avec des problématiques identiques ou fréquemment similaires.

Un partenariat a été établi avec l'étude d'huissiers de justice VBP, afin d'assurer non seulement la signification des actes, mais également, et en fonction de vos besoins, l'exécution. L'étude VBP pilote la signification de ces actes partout en France, avec des confrères huissiers sélectionnés.



Philippe Vittu



Jean-Eudes Bichon



Jean-Michel Pommier

Étude d'huissiers de justice VBP

26, bd Jean Jaurès
92100 Boulogne

54, Avenue Charles de Gaulle
92200 Neuilly-sur-Seine

8, rue d'Aboukir
92400 Courbevoie

Tél: 01 46 05 54 30
Fax: 01 48 25 00 31
lexavoue@etude-vbp.fr

www.etude-vbp.net

La charte

Regroupés au sein d'une même SPFPL, les associés de Lexavoué sont signataires d'une charte commune qui garantit qualité et unité du service fourni à tous les clients quelle que soit la juridiction devant laquelle ils interviennent.

Pour atteindre les objectifs qu'ils se sont fixés, les membres de Lexavoué ont pris 12 engagements :

LES GARANTIES DU PARTENARIAT

1. Offrir une assistance physique et intellectuelle permanente devant les juridictions de leur ressort fondée sur la parfaite connaissance des règles de droit et des procédures mais aussi des interlocuteurs et des usages,

2. S'enquérir des attentes de leur mandant avec qui ils définissent, préalablement à toute intervention processuelle, la nature et les conditions de leur mission,

3. Procéder à la surveillance des délais, exercer leur mission de conseil, rédiger, conclure ou plaider selon les besoins exprimés par leur mandant,

4. Rendre compte avec ponctualité et rapidité de l'exécution des missions confiées vis-à-vis des interlocuteurs désignés dans le cadre de leur mandat.

LES MOYENS DE LA COMPÉTENCE

5. Actualiser prioritairement leurs compétences dans le domaine du contentieux judiciaire et des droits fondamentaux civils et commerciaux,

6. Bénéficier d'un logiciel doté de développements spécifiques assurant une gestion optimisée et homogène des contentieux. Ils

garantissent l'efficacité de la communication électronique, la surveillance informatisée des délais de procédure, la dématérialisation des pièces, la mise en ligne d'informations,

7. S'appliquer à la rédaction des écritures, au vu des jurisprudences et des données les plus récentes du droit positif. Ils sont assistés de collaborateurs et juristes spécialement formés dont ils s'assurent de l'actualisation des connaissances et de la rigueur,

8. Proposer l'établissement du compte et le suivi permettant d'assurer la rapidité de l'exécution des décisions.

L'ÉTHIQUE DE PROFESSIONNELS RECONNUS

9. N'accepter les missions qui leur sont confiées que s'ils disposent des compétences nécessaires pour les exécuter dans les conditions optimales et conformes à la déontologie de l'avocat,

10. S'ils considèrent ne pas pouvoir intervenir avec l'indépendance requise, renseigner dans les meilleurs délais, avec objectivité et impartialité, sur les compétences locales permettant la réalisation de la prestation,

11. S'ils ont été saisis par un confrère pour conseiller, assister ou représenter une partie, à ne pas entrer en concurrence avec lui,

12. Proposer, à défaut de tarifs négociés, un honoraire permettant dans tous les cas une facturation claire, prévisible et adaptée aux missions confiées.

Aix-en-Provence

3, place des Prêcheurs CS 10900 - 13627 Aix-en-Provence Cedex 1

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46 - Fax : +33 (0)4 42 38 50 22

aix-en-provence@lexavoue.com

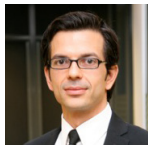
Avocats associés :



Françoise
Boulan



Romain
Cherfils



Pierre-Yves
Imperatore

Avocats collaborateurs :

Pauline Bougi
Chloé Lancesseur

Amiens

17, passage du Logis du Roy - 80000 Amiens

Tél : +33 (0)3 22 45 00 04 - Fax : +33 (0)3 22 45 00 89

amiens@lexavoue.com

Avocat associé :



Jérôme
Le Roy

Avocat collaborateur :

Hélène Camier

Angers

30, rue du Commerce - BP 52443 - 49024 Angers Cedex 02

Tél : +33 (0)2 41 87 49 32 - Fax : +33 (0)2 41 87 08 08

angers@lexavoue.com

Avocats associés :



Daniel
Chatteley



Benoît
George

Avocat collaborateur :

Isabelle Berthelot Surot

Besançon

7, rue Villas Bisontines - 25000 Besançon

Tél : +33 (0)3 81 88 15 46 - Fax : +33 (0)3 81 88 78 55

besancon@lexavoue.com

Avocat associé :



Bruno
Graciano

Bordeaux

10, rue Porte Basse - 33000 Bordeaux

Tél : +33 (0)5 56 48 26 17 - Fax : +33 (0)5 56 51 33 93

bordeaux@lexavoue.com

Avocats associés :



Pierre
Fonrouge



Philippe
Leconte

Caen

12, rue Saint-Louis - BP 6071 - 14000 Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62 - Fax : +33 (0)2 31 35 62 60

caen@lexavoue.com

Avocats associés :



Jacques
Mialon



Laurence
d'Oliveira



Vincent
Mosquet



François
Brossault



Jérémie
Pajeot

Chambéry

264, avenue du Maréchal Leclerc - 73000 Chambéry

Tél : +33 (0)4 79 62 00 62 - Fax : +33 (0)4 79 96 90 02

chambery@lexavoue.com

Avocat associée :



Juliette
Cochet-Barbuat

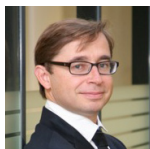
Grenoble

19, rue du Docteur Mazet - 38000 Grenoble

Tél : +33 (0)4 76 87 66 30 - Fax : +33 (0)4 76 47 73 65

grenoble@lexavoue.com

Avocats associés :



Alexis
Grimaud



Franck
Grimaud

Avocat collaborateur :

Floris Rahin

Limoges

25, boulevard Victor Hugo - BP 302 - 87000 Limoges

Tél : +33 (0)5 55 77 57 73 - Fax : +33 (0)5 55 77 44 89

limoges@lexavoue.com

Avocat associée :



Anne
Debernard-Dauriac

Lyon

20, quai Jean-Moulin - BP 2042 - 69226 Lyon Cedex 02

Tél : +33 (0)4 78 42 12 08 - Fax : +33 (0)4 78 42 13 85

lyon@lexavoue.com

Avocat associé :



Romain
Laffly

Avocats collaborateurs :

Sophie Gonon
Jacques Junillon
Bertrand Poyet

Montpellier

5, place des Martyrs de la Résistance - CS 59558

34961 Montpellier Cedex 02

Tél : +33 (0)4 67 66 12 83 - Fax : +33 (0)4 67 66 23 89

montpellier@lexavoue.com

Avocats associés :



Yann
Garrigue



Yves
Garrigue



Fanny
Laporte

Nîmes

11, rue Jeanne d'Arc - BP 60084 - 30009 Nîmes Cedex 4

Tél : +33 (0)4 66 05 63 31 - Fax : +33 (0)4 66 28 18 11

nimes@lexavoue.com

Avocat associée :



Emmanuelle
Vajou

Avocat collaborateur :

Mathilde Vigier

Paris

89, quai d'Orsay - 75007 Paris

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21 - Fax : +33 (0)1 39 07 21 22

paris-versailles@lexavoue.com

Avocat associé :



Matthieu
Boccon-Gibod

Pau

4, place Albert 1er - BP 406 - 64004 Pau

Tél : +33 (0)5 59 27 74 84 - Fax : +33 (0)5 59 27 07 27

pau@lexavoue.com

Avocats associés :



Sophie
Crépin



Pierre
Marbot

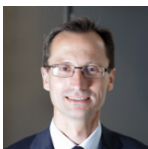
Poitiers

17, rue de la Marne - 86000 Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 41 34 72 - Fax : +33 (0)5 49 88 85 45

poitiers@lexavoue.com

Avocat associé :



Jérôme
Clerc

Avocat collaborateur :

Jean Thibault

Rennes

17, quai Lamartine - 35000 Rennes

Tél : +33 (0)2 99 26 31 83 - Fax : +33 (0)2 99 26 39 25

rennes@lexavoue.com

Avocat associé :



Benoît
George

Riom

11, rue des Dagneaux - 63200 Riom

Tél : +33 (0)4 73 64 52 00 - Fax : +33 (0)4 73 63 08 73

riom-clermont@lexavoue.com

Avocat associée :



Barbara
Gutton

Rouen

22, rue Raymond Aron - La Vatine - 76130 Rouen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62 - Fax : +33 (0)2 31 35 62 60

rouen@lexavoue.com

Avocat associé :



Vincent
Mosquet

Toulouse

7, place de la Trinité - 31000 Toulouse
Tél : +33 (0)5 59 27 74 84 - Fax : +33 (0)5 59 27 07 27
toulouse@lexavoue.com

Avocat associé :



Pierre
Marbot

Versailles

2 ter, rue de Fontenay - BP 312 - 78003 Versailles
Tél : +33 (0)1 39 07 21 21 - Fax : +33 (0)1 39 07 21 22
paris-versailles@lexavoue.com

Avocats associés :



Matthieu
Boccon-
Gibod



Martine
Dupuis



Bertrand
Lissarrague

Avocats collaborateurs :

Charlotte Errard
Ophélie Fontaine
Solène Garcin-Berson
Hélène Ladire
Asma Mze
Cécile Rafin

Index alphabétique

Avocats

Isabelle Berthelot Surot

Matthieu Boccon-Gibod

Pauline Bougi

Françoise Boulan

François Brossault

Hélène Camier

Daniel Chatteleyn

Romain Cherfils

Jérôme Clerc

Juliette Cochet-Barbuat

Sophie Crépin

Anne Debernard-Dauriac

Martine Dupuis

Charlotte Errard

Pierre Fonrouge

Ophélie Fontaine

Yann Garrigue

Yves Garrigue

Solène Garcin-Berson

Benoît George

Sophie Gonon

Bruno Graciano

Alexis Grimaud

Franck Grimaud

Barbara Gutton

Pierre-Yves Imperatore

Jacques Junillon

Hélène Ladire

Romain Laffly

Chloé Lancesseur

Fanny Laporte

Jérôme Le Roy

Philippe Leconte

Bertrand Lissarrague

Pierre Marbot

Jacques Mialon

Vincent Mosquet

Asma Mze

Laurence d'Oliveira

Cécile Rafin

Floris Rahin

Jérémie Pajeot

Bertrand Poyet

Jean Thibault

Emmanuelle Vajou

Mathilde Vigier

Isabelle Berthelot Surot

Avocat collaborateur - Angers
Avocat au Barreau d'Angers

Tél : +33 (0)2 41 87 49 32
angers@lexavoue.com

Matthieu Boccon-Gibod

Avocat associé - Paris et Versailles
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Paris

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Pauline Bougi

Avocat collaborateur -
Aix-en-Provence
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46
aix-en-provence@lexavoue.com

Françoise Boulan

Avocat associée - Aix-en-Provence
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46
aix-en-provence@lexavoue.com

François Brossault

Avocat associé - Caen
Avocat au Barreau de Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62
caen@lexavoue.com

Helene Camier

Avocat collaborateur - Amiens
Avocat au Barreau d'Amiens

Tél : +33 (0)3 22 45 00 04
amiens@lexavoue.com

Daniel Chatteley

Avocat associé - Angers
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau d'Angers

Tél : +33 (0)2 41 87 49 32
angers@lexavoue.com

Romain Cherfils

Avocat associé - Aix-en-Provence
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46
aix-en-provence@lexavoue.com

Jérôme Clerc

Avocat associé – Poitiers
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 41 34 72
poitiers@lexavoue.com

Juliette Cochet-Barbuat

Avocat associée – Chambéry
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Chambéry

Tél : +33 (0)4 79 26 25 25
chambery@lexavoue.com

Sophie Crépin

Avocat associée – Pau
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Pau

Tél : +33 (0)5 59 27 74 84
pau@lexavoue.com

Anne Debernard-Dauriac

Avocat associée – Limoges
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Limoges

Tél : +33 (0)5 55 77 57 73
limoges@lexavoue.com

Martine Dupuis

Avocat associée – Versailles
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Charlotte Errard

Avocat collaborateur – Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Pierre Fonrouge

Avocat associé – Bordeaux
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Bordeaux

Tél : +33 (0)5 56 48 26 17
bordeaux@lexavoue.com

Ophélie Fontaine

Avocat collaborateur – Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Yann Garrigue

Avocat associé - Montpellier
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Montpellier

Tél : +33 (0)4 67 66 12 83
montpellier@lexavoue.com

Yves Garrigue

Avocat associé - Montpellier
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Montpellier

Tél : +33 (0)4 67 66 12 83
montpellier@lexavoue.com

Solène Garcin-Berson

Avocat collaborateur - Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Benoît George

Avocat associé - Angers et Rennes
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Rennes

Tél : +33 (0)2 41 87 49 32
angers@lexavoue.com

Sophie Gonon

Avocat collaborateur - Lyon
Avocat au Barreau de Lyon

Tél : +33 (0)4 78 42 12 08
lyon@lexavoue.com

Bruno Graciano

Avocat associé - Besançon
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Besançon

Tél : +33 (0)3 81 88 15 46
besancon@lexavoue.com

Alexis Grimaud

Avocat associé - Grenoble
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Grenoble

Tél : +33 (0)4 76 87 66 30
grenoble@lexavoue.com

Franck Grimaud

Avocat associé - Grenoble
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Grenoble

Tél : +33 (0)4 76 87 66 30
grenoble@lexavoue.com

Barbara Gutton

Avocat associée - Riom
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Clermont-
Ferrand

Tél : +33 (0)4 73 64 52 00
riom-clermont@lexavoue.com

Pierre-Yves Imperatore

Avocat associé - Aix-en-Provence
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46
aix-en-provence@lexavoue.com

Jacques Junillon

Avocat collaborateur - Lyon
Avocat au Barreau de Lyon

Tél : +33 (0)4 78 42 12 08
lyon@lexavoue.com

Hélène Ladire

Avocat collaborateur - Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Romain Laffly

Avocat associé - Lyon
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Lyon

Tél : +33 (0)4 78 42 12 08
lyon@lexavoue.com

Chloé Lancesseur

Avocat collaborateur -
Aix-en-Provence
Avocat au Barreau d'Aix-en-Provence

Tél : +33 (0)4 42 27 68 46
aix-en-provence@lexavoue.com

Fanny Laporte

Avocat associée - Montpellier
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Montpellier

Tél : +33 (0)4 67 66 12 83
montpellier@lexavoue.com

Jérôme Le Roy

Avocat associé - Amiens
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau d'Amiens

Tél : +33 (0)3 22 45 00 04
amiens@lexavoue.com

Philippe Leconte

Avocat associé – Bordeaux
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Bordeaux

Tél : +33 (0)5 56 48 26 17
bordeaux@lexavoue.com

Bertrand Lissarrague

Avocat associé – Versailles
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Pierre Marbot

Avocat associé – Pau et Toulouse
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Toulouse

Tél : +33 (0)5 59 27 74 84
toulouse@lexavoue

Jacques Mialon

Avocat associé – Caen
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62
caen@lexavoue.com

Vincent Mosquet

Avocat associé – Caen et Rouen
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62
rouen@lexavoue.fr

Asma Mze

Avocat collaborateur – Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Laurence d'Oliveira

Avocat associée – Caen
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62
caen@lexavoue.com

Jérémy Pajeot

Avocat associé – Caen
Avocat au Barreau de Caen

Tél : +33 (0)2 31 35 62 62
caen@lexavoue.com

Bertrand Poyet

Avocat collaborateur - Lyon
Avocat au Barreau de Lyon

Tél : +33 (0)4 78 42 12 08
lyon@lexavoue.com

Cécile Rafin

Avocat collaborateur - Versailles
Avocat au Barreau de Versailles

Tél : +33 (0)1 39 07 21 21
paris-versailles@lexavoue.com

Floris Rahin

Avocat collaborateur - Grenoble
Avocat au Barreau de Grenoble

Tél : +33 (0)4 76 87 66 30
grenoble@lexavoue.com

Jean Thibault

Avocat collaborateur - Poitiers
Avocat au Barreau de Poitiers

Tél : +33 (0)5 49 41 34 72
poitiers@lexavoue.com

Emmanuelle Vajou

Avocat associée - Nîmes
Spécialiste en procédure d'appel
Avocat au Barreau de Nîmes

Tél : +33 (0)4 66 05 63 31
nimes@lexavoue.com

Mathilde Vigier

Avocat collaborateur - Nîmes
Avocat au Barreau de Nîmes

Tél : +33 (0)4 66 05 63 31
nimes@lexavoue.com



Trophée du Droit 2013
Trophée d'or

Firme nationale
multi-bureaux et firme
régionale



Trophée du Droit 2013
Trophée d'argent

Firme entrepreneuriale
de moins de 5 ans

SPFPL (Société de participation financière) LEXAVOUÉ PARTICIPATIONS

20, quai Jean-Moulin - BP 2042 - 69226 Lyon Cedex 02

Tél : +33 (0)7 78 12 89 54

